

BADMINTON (18.1)

Les règlements de Badminton Canada s'appliquent à moins que l'ASINB n'établisse des règles de jeu particulières. Le cas échéant, ces dernières ont préséance. (Note: Le système de pointage continu sera maintenant utilisé.)

Modifications de l'ASINB

1. Le Mavis 300 blanc est le volant de badminton officiel de l'ASINB et sera utilisé pour les compétitions de l'ASINB.

LA CONTINUITÉ DU JEU (selon les règles du Badminton Canada)

- 16.1 Le jeu doit être continu depuis le premier service jusqu'à ce que le match soit terminé, sauf dans les situations autorisées dans les Articles 16.2 et 16.3.
- 16.2 Les arrêts de jeu :
 - 16.2.1 d'une durée n'excédant pas 60 secondes, dans chaque manche, lorsque le score atteint 11 points pour l'équipe qui mène ; et
 - 16.2.2 d'une durée n'excédant pas 120 secondes, entre le premier et le deuxième manche, et entre la deuxième et la troisième manche, doivent être autorisés dans tous les matchs.
- 16.3 Suspension de jeu
 - 16.3.1 Lorsque des circonstances indépendantes de la volonté des joueurs le rendent nécessaire, le gérant du tournoi peut suspendre le jeu pour la durée qu'il considère comme nécessaire.
 - 16.3.3 Si le jeu est suspendu, le score acquis doit être maintenu et le jeu doit reprendre à ce score.
- 16.4 Jeu retardé
 - 16.4.1 En aucun cas, le jeu ne doit être retardé pour permettre à un joueur de récupérer ses forces ou son souffle ou bien pour recevoir des conseils.
 - 16.4.2 L'Arbitre doit être le seul juge d'un retard de jeu.

Utilisation des lunettes protectrices

On recommande aux athlètes de porter des lunettes protectrices en tout temps durant les séances d'entraînement et les compétitions.

Compétition de conférence

Chaque école a droit à quatre (4) inscriptions par catégorie : simple féminin, simple masculin, double féminin, double masculin et double mixte. Les quatre (4) premières équipes de chaque catégorie avancent aux compétitions régionales. Un joueur peut participer à trois épreuves différentes.

Compétition régionale

Huit (8) inscriptions (quatre (4) par conférence) dans chaque catégorie.

Horaire – On utilisera la formule simple élimination avec consolation.

Les quatre (4) premières équipes de chaque catégorie avancent au championnat provincial.

Matches de première ronde:	Catégorie supérieure 1S	c.	40
		3S	c. 20
	Catégorie inférieure	10	c. 4S
		30	c. 2S

Même combinaison pour le Nord et l'Est.

Si une tête de série ne peut pas participer au championnat provincial, le joueur classé en 5e peut être un substitut classé en 4e.

Même si une région ne compte pas quatre inscriptions par catégorie, elle ne peut pas ajouter des inscriptions supplémentaires de l'autre région.

Si un joueur se blesse lors d'un match en double qui mène à une position dans le championnat régional ou provincial (une preuve médicale doit être fournie), ou fait face à une tragédie. Le substitut doit être inscrit avec l'équipe en question auprès de l'ASINB et doit avoir participé au championnat régional afin de pouvoir avancer au championnat provincial de l'ASINB. L'athlète blessé sera éliminé de la compétition.

Tournoi provincial

Huit (8) inscriptions (quatre (4) par région) dans chaque catégorie.

Matches de première ronde:	Catégorie supérieure	1SO	c.	4NE
		3SO	c.	2NE
	Catégorie inférieure	1NE	c.	4SO
		3NE	c.	2SO

Format - Élimination directe / consolation.

Championnat : série deux de trois. Les matchs sont de 21 points.

Matches de consolation : un match de 21 points.

Pointage

1 ^{re} place - 7 points	3 ^e place - 3 points	5 ^e place - 1 point
2 ^e place - 5 points	4 ^e place - 1.5 points	6 ^e place - 0.5 point

Championnats

Le championnat provincial de l'ASINB a lieu le troisième vendredi et samedi d'avril (à moins que le congé de Pâques ait lieu cette fin de semaine).

Les matchs de championnats d'équipe seront joués dans les divisions juniors et seniors pour les trois (3) catégories. Des médailles individuelles seront décernées pour la 1^{re} position et la 2^e position dans les catégories simples, double et double mixte.

Les joueurs de catégorie junior peuvent jouer dans une division junior ou senior, mais pas dans les deux.

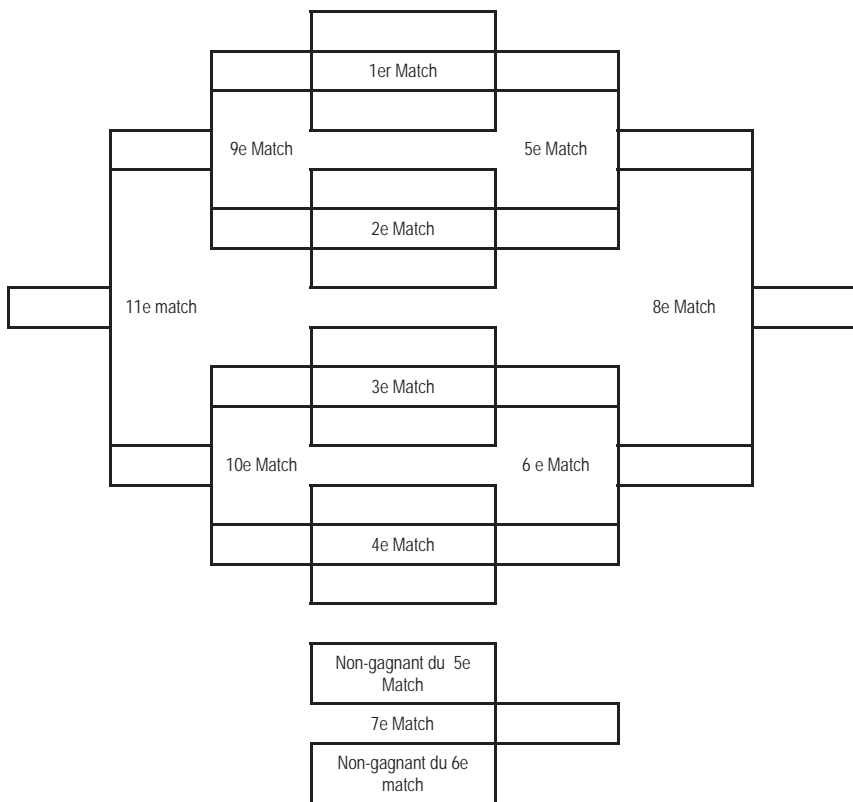
En cas d'égalité pour la première position lors des championnats provinciaux, le bris d'égalité se fera de la façon suivante :

1. L'équipe ayant le plus grand nombre de joueurs en première position sera déclarée gagnante.
2. S'il y a encore égalité, l'équipe ayant le plus grand nombre de joueurs en deuxième position sera déclarée gagnante.
3. Le processus se poursuivra en ordre décroissant jusqu'à ce qu'il y ait bris d'égalité.

Horaire:

Vendredi soir	18 h	Simple
Samedi	9 h 30	Doubles et doubles mixtes

Format des championnats
régionaux / provinciaux



- | | | |
|-------------------------|-----------|-------|
| Gagnant du 8e match | 1re place | _____ |
| Non-gagnant du 8e match | 2e place | _____ |
| Gagnant du 7e match | 3e place | _____ |
| Non-gagnant du 7e match | 4e place | _____ |
| Gagnant du 6e match | 5e place | _____ |